

## SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUIN 2021

### **2021 - 47** APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION ENTRE LA GEO DATA ET LE SYDELA

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 10 juin, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 03 juin 2021, s'est réuni dans la salle de l'Odyssee à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20  
Votants : 20

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique  
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique  
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu  
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz  
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)  
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Délégués titulaires absents :

Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)  
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois (excusé)  
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)  
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon (Conflit d'intérêt)

Délégués suppléants présents :

Madame Laëtitia PELTIER, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique DAVID

Affichage le 11 juin 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2018-43 du Comité Syndical du 28 juin 2018 portant sur la création de l'association L.A GéoData,

Vu la délibération n° 2021-30 relative à la convention pour l'octroi d'une subvention de soutien aux activités de l'association L.A GEO-DATA,

Vu l'avis favorable de la Commission de travail (administration, finances et ressources humaines) du 26 mai 2021,

Considérant que les subventions d'équilibre versées par les 2 membres fondateurs de l'association (ATLANTIC'EAU et SYDELA) ont vocation à aider l'association à faire face à ses besoins de fonctionnement et non pas à générer des excédents de fonctionnement ni couvrir les besoins de trésorerie

Considérant que par délibération n°2021-30 du 8 avril 2021, le SYDELA a octroyé une subvention 2021 de 64 800 €, au titre de la section de fonctionnement, décomposée comme suit :

- Besoins 2021 évalués à 80 000 €
- Reprise des excédents 2020 – 15 200 €

Considérant l'analyse des excédents de fonctionnement antérieurs de l'association LA GEO-DATA menée conjointement par ATLANTIC'EAU et le SYDELA faisant ressortir :

- 5 947 € de trop versé par le SYDELA au titre de l'exercice 2019
- 23 850 € de trop versés au titre de l'exercice 2020 à parité entre ATLANTIC'EAU et le SYDELA

Considérant qu'il y a lieu d'ajuster la subvention versée afin de régulariser ce trop perçu pour l'association de 17 872 €,

**Le Comité syndical décide, à l'unanimité :**

- **Le Comité syndical est invité à approuver l'ajustement de la subvention à l'association LA GEO-DATA pour un montant de 2 872 € à reverser par l'association d'ici le 31/12/2021**

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**

